

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEVIE**

Nombre de membres afférents au conseil : **14**
En exercice : **14**
Qui ont pris part à la délibération : **10**

Date de la convocation : 01/09/2022

Date d'affichage : 21/09/2022

Objet de la délibération : **MOUVEMENTS DE CREDITS**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux

Et le quinze du mois de septembre

A 17 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEVIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations de la Commune sous la Présidence de Mr de LANFRANCHI Alexandre, Maire.

Etaient présents : de LANFRANCHI Alexandre ; de LANFRANCHI Jean Marc ; SERENI Jacques ; de PERETTI DELLA ROCCA Don Napoléon ; MONDOLONI Antoine ; PEDINIELLI Pierre ; DUFOUR Josée ; VALLI François ; CUCCHI-FRESI Françoise.

Procuration : ROCCA SERRA LIAUTAUD_Marie Louise à de LANFRANCHI Alexandre.

Absents : MAESTRATI Jean ; DERUDAS Denis ; LUCIANI Maria Lisa ; de LANFRANCHI Emmanuelle

Mme DUFOUR Josée a été nommée secrétaire.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer des mouvements de crédit en 21 afin de finaliser en 2022 les programmes du parking et le réaménagement de la salle communale.

Il est proposé, afin de ce faire, d'équilibrer les comptes en diminuant les crédits d'un programme qui ne sera effectué que sur le prochain budget.

Le décision modificative proposée s'établit ainsi :

DESIGNATION	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 212-21014 : Acquisition Foncière Parking Municipal		70 000.00 €		
D 2135-20010 : Extension centre de secours	95 000.00 €			
D 2135-21012 : Réaménagement Salle Communale		25 000.00€		
Total D 21 ; Immobilisations Corporelles	95 000.00 €	95 000.00 €		
TOTAL	95 000.00 €	95 000.00 €		
Total Général	0.00€		0.00€	

Le Conseil Municipal

Où cet exposé

Et après en avoir délibéré

- Valide la décision modificative telle que proposée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signés les membres présents, pour extrait conforme.

Le Maire
Alexandre de LANFRANCHI

